n° 13.

Lues deux fois

[paraphe]

1°. 5 avril 1764

2°. 12 avril

[paraphe]

Reflexions sur le memoire de Monsieur Dufouart &c. sur les fracas des os

Lauteur du memoire que jai examiné a bien voulu me [illegible] avance comme premiere proposition de son ouvrage que le fracas des parties dures, ne met point notre machine en danger pressant de la vie.

avant de traiter cette question, quil me soit permis de lui dire quune partie nest jamais en danger de la vie, cela nest pas plus catholique que la proposition nest fondée; ignoroit il quune fracture a souvant ete suivie daccidents quon occasionné la perte dun sujet?

» mais cest dit il la dilaceration des parties molles.
il est aisé de voir quil secarte deja du projet quil annonce dans son avant propos, ou il se flatte de joindre des idées particulieres a des choses generales.

quoy de plus general que de dire que les fracas des parties dures ne mettent point nos parties en danger de perdre la vie;
quoy de plus general encore que de dire que cest la dilaceration des parties molles, il eut du nous expliquer pourquoy les fracas des parties dures ne pouvoient pas etre suivis de ces accidents et quelles etoient les parties molles qui en devenoient susceptibles;
mais pour prouver ce quon avance on fait une supposition en disant:

» quon suppose une fracture de cause exterieure dans les os
» que ce puisse etre sans lesion des parties molles lart ne
» trouvera aucun obstacle a a guerison, mais quon suppose
» ajoutet il a la fracture le froissement du perioste, le dechirement
» des tendons et des aponevroses, il nen sera plus de meme

il ne mest pas difficile de prouver que lauteur confont ces choses rellement distinctes, et que cest la naitre indispensablement ce raisonnement qui ne paroit pas juste. il emploit indistinctement le terme de fracas et de fracture, il ny trouve aucune difference, sil eut cependent reflechi, il eut vu quune fracture pouvoit arriver sans ces desordres, mais que le fracas qui consiste dans la division dune partie osseuse en plusieurs eclats, ne peut exister sans que les parties adjacentes nen soyent irritées et dilacerées.

cest cependent de ce point que part lauteur pour faire une reflexion contre les meilleurs [illegible] qui [illegible]

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 58 n° 16

le prognostic des playes d'armes a feu sur la gravité du fracas, la multiplicité des esquilles, n'hesite meme pas d'avancer avec la meme assurance que les parcelles osseuses en s'imposent.

peut on croire que c'est en s'imposant que d'occasioner de l'irritation, de l'inflammation, du gonflement, de la fievre, accidents qui ne cessent a les extraire, n'est on que c'est leur presence qui jette le plus communement les parties molles dans cet etat de souffrance sur lequel mr dufouart veut qu'on se determine a l'amputation: pourquoy donc meconoitre les causes, pour ne s'attacher qu'aux effets; si l'on veut consulter l'experience avec plus de soin, on apprendra qu'il est des cas ou meme sans supposer l'existence d'un vie interieure les os ne fournissent point ce suc, que l'auteur appele improprement identifique, propre a souder les os; et que comme cela depend de ce que les vaisseaux qui le charient ont eté rompus et dilacerés dans l'instant du choc, cela doit arriver le plus communement dans les cas de fracas d'os, consequament il n'est pas vrai de dire qu'ils ne necessitent jamais par eux memes l'amputation. il n'est pas plus vrai aussi de dire qu'ils forment le soutien et non la vie de nos parties, car de cela meme qu'ils en sont la charpente ils sont necessaires a sa solidité et comme la solidité contribue a la vie les os deviennent des parties essentielles a la vie; de plus c'est qu'ils ont une vie commune avec les autres parties

Ce nouveau sisteme eut eu besoin d'etre appuié par des faits, des observations avoint du en faire la base; mais l'autheur sentant bien qu'elles n'avoint pas eté d'accord avec son raisonement se contente de nous donner en abregé celle de l'illustre guerrier qui commandoit l'affaire de marbourg.

" sa blessure dit il paraissoit exiger l'amputation du bras
" on en parloit meme comme d'un secours inevitable
" monsieur dufouart mon frere dont je suis les principes
" s'assura du bon etat des parties essentielles tenta la reduction
" des pieces osseuses ne desespera pas de conserver le membre
" et par un delais aussi sage que hardi il a rempli l'on
" attente; les grans procedés de la chirurgie et les
" voeux de l'armee

quelles etoint donc les raisons determinantes a lamputation, ou pour mieux dire quels etoint les accidents qui paroissoint lexiger c'est ce que mr dufouart nous laisse ignorer, que prouve enfin cette observation pour ce nouveau sisteme, si c'est pour placer icy leloge de mr Confrere, je ny diray rien mais si c'est en preuve de ce quil avance quil me soit permis dy trouver une contradiction dans ces mots.

" mr Confrere trouva les parties essentielles en bon etat et tenta la
" Reduction des pieces osseuses"

il faut quon me prouve que les os ne sont pas des parties essentielles aux bras, ou quon convienne que limputation est juste; quant aux grands procedés de lart je ne puis concevoir que mr Confrere les ait remplis en tentant de reduire les pieces osseuses: enfin si dans cette circonstance lart a eté aussi borné dans ses secours, la nature eut du a juste titre trouver icy son eloge

mr dufouart eut du encore sapercevoir quil etoit en contradiction avec lacademie pourquoy na til donc pas reflechi sur la question suivante proposée pour le prix de lannée 1756 scavoir

lamputation etant absolument necessaire dans les playes compliquées de fracas dos, et principalement celles qui sont faites par armes a feu, determiner les cas ou il faut faire lamputation sur le champ et ceux ou il convient de la differer

lacademie dans cet enoncé na donc pas oublié que les fracas dos etoint des complications qui exigent lamputation, mr dufouart dont lintention etoit dengager les chirurgiens darmée a profiter des lumieres que lacademie leur offre de toutes parts nhesite point a assurer le contraire

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

passons aux playes des articulations suivons leur traitement et examinons si lauteur devoile certaines avances de la nature qui lui paroissent navoir pas eté saisies par les observateurs ainsi quil se le propose

ce projet est digne dun grand zele lacademie qui cet exposé devoit se flater de voir au jour des moyens de guerison pour des playes quelle tient toujours justement intimidées mais quel sera son etonnement en voiant que pour parvenir a ce but on tient la route qui peut le plus en eloigner, cependant pour y proceder avec un ordre plus apparant on commence par donner la definition suivante de larticulation

» on entent par articulation le rapport mutuel des extremités
» osseuses. ~~contraintes~~ d'afferement

cette definition peche evidament contre les lois de la definition, mais comme il est des choses plus importantes laissons l'auteur qui demande si le fracas des etant reconnu il faut en venir a l'amputation

» le sentiment des anciens dit il etoit de la pratiquer sur le champ

qu'il me soit permis de lui demander ou il a pris que c'etoit la le sentiment des anciens, ils avoint moins d'art pour peindre l'etat touchant d'un blessé, tombé sous l'effort d'un coup, mais ils reflechissoint davantage, avant de proposer un sisteme, ou de prononcer pour l'amputation, ce n'etoit qu'apres avoir examiné l'etat du blessé, avoir reflechi sur les accidents de la maladie, enfin apres avoir employé en vain tous les moyens que l'on croit capables d'eviter cette operation qu'ils la proposoint et ils ne s'y determinoint, que lorsque ils s'appercevoint que le membre etoit menacé de gangrene.

et pour que ce que j'avance ne paraisse pas aussi hazardé que ce qu'en dit mr dufouart je lui citeray franciscus Rota qui ne parle pas de l'amputation dans les cas de fracture d'articles il nous fait meme l'histoire d'une blessure ou la balle etant restée ne put etre extraite par deux chirurgiens qui voyoint le malade avant luy, il y eut des accidents tres graves mais il ne fut point question de l'amputation

Leonard Botal dans son chapitre des playes des extremités assigne la maniere de traiter les plaies d'articulation compliquées de fracas d'os mais il n'y parle de l'amputation que comme dans les autres cas c'est a dire lorsque la gangrene menace le membre

mr Dufouart ajoute que Paré trouva dans sa vaste experience des exemples a opposer a cette regle generale, il est vrai que ce grand chirurgien nous donne deux observations sur des plaies d'armes a feu compliquées de fracas dans l'article qui sont gueries parfaitement, mais il reste a prouver qu'il a eté dans le cas d'opposer ces exemples a des regles generales, comment eut il eté dans ce cas puisqu'il savoit que la chirurgie de son temps ne pensoit point a l'amputation pour prevenir les accidents qui accompagnoint ces playes

il paroit donc partout ce qu'en ont dit les anciens qu'ils etoint d'un sentiment opposé a celui qu'on leur prete, pourquoy donc les citer en contradiction avec ce qu'ils ont ecrit.

mais si leur sentiment a été peu saisi celui des modernes n'a pas eu un sort plus heureux, mr faure lui meme a qui l'auteur eut du des egars a raison des secours quil a trouvé pour son precedent memoire sur la commotion dans celuy que l'accademie a couroné pour l'annee 1786, se trouve icy cité avec aussi peu d'exactitude

mr Dufouart nous dit que mr faure n'herite point de compter des grandes fractures d'article parmi les cas quil juge devoir aune prompte amputation

ce n'est point ainsi que cet auteur sexprime cor. prix de l'ac. Roy. de chi. tom. 3. p. 501 il propose la prompte amputation dans les cas de fracas d'os dans les grandes articulations. on doit sentir la difference de ces deux propositions meme en lui passant le terme de fracture, car on ne peut pas dire que le fracas des grandes articulations ou les grandes fractures d'articulation soyent la meme chose avant donc que deciter un auteur on lui doit la peine de lire son ouvrage et par la on evite a ses citations ~~le~~ desagrement qui doit accompagner ce peu d'exactitude

En outre mr faure pour demontrer quil n'etoit de cet avis que dans le cas d'un desordre extreme assigne les causes de ces fracas telles que le boulet, la grenade, l'obus, la bombe et pour se convaincre quil n'a pas generalement regardé les cas de grande fracture aux articulations comme devoir a la prompte amputation il ne faut que jetter les yeux sur plusieurs observations de ces sortes de playes qui se trouvent dans son memoire, ou il prouve quil etoit utile de s'abstenir de l'amputation meme dans les cas de fracas a l'article

enfin apres avoir rapporté aussi peu exactement ce que adit mr faure l'on ajoute que les autres restraignent cette promptitude a certains mode de fracture et aiment mieux temporiser en tout autre cas.

que peut on entendre par une pareille frase l'auteur sentant bien quelle n'etoit point intelligible pour soulager le lecteur a mis en note

» mr desport dans son trait. des pla. d'arm. a feu prescrit de couper sur le champ la cuisse lorsque la balle entrant dans le genouil a ouvert la rotule et quelle sest enclavée dans la partie inferieure du femur.

~~a~~ estil possible de pervertir ainsi tout ceque dit un
auteur et de le citer pour la contradictoire de cequil a ecrit
jappréhende d'abuser du temps precieux que lacademie
veut bien maccorder mais ce sont de ces fautes que tout
ecrivain doit etre jaloux de relever, ainsi consultons mr.
Desport ouvrons son livre, et nous voirons que ce quil
a ecrit est positivement le contraire de ceque mr
Dufouart a avancé dans la note
trait des pl. d'ar. a feu p mr des. art. par des play. des
genouils p 222 1er cas. si la balle qui frappe anterieurement
le genouil ne ait quinteresser la rotule quoiquelle fasse
sortie posterieurement, quand mesme elle feroit son trou
entre les deux condyles du femur ou quelle sy enclaveroit
il nest point necessaire de recourir a lamputation ce qui doit
sappliquer egalement aux blessures de meme nature
des os des jambes
pour faire encore mieux sentir lerreur ouetoit mr dufouart
ajouton icy ce que dit mr desport p. 237 du meme traité
lorsque la balle fait son entree par la partie
anterieure du genouil, en interessant la rotule, perçant
le femur dans sa grande echancrure et sortant par sa
posterieure, il est necessaire de faire de grandes incisions
mais elles doivent etre faites avec de grands menagements,
par rapport aux gros vaisseaux qui y passent, il est meme
rare que la balle ne les ouvre pas en passant;
si ce malheur etoit arrivé il faudroit se presser de faire
lamputation; ce qui ne doit pourtant sentendre que des
cas ou les troncs principaux seroint ouverts,
lest aisé de voir que cest icy le sentiment de mr dufouart
ou pour mieux dire que cequil dit p. 7. de son memoire est tiré
de mr desport
voyons aussi ce quil entent en disant que si la violence des
accidents les entraine audela des bornes ordinaires, on est
persuadé quils dependent moins de l'etat propre des parties
lesees que du concours des choses etrangeres, et quil les
regarde, tantot comme lelevation des veritable simptomes,
tantot comme des efforts de la nature,
javoue quil ne mapparoit possible de concevoir icy lidee
de lauteur mais je luiassure que les simptomes sont

toujour veritable et jamais alteres si ce que je dis ne suffit pas pour l'en convainvre j'en offre des preuves plus etendues dans un autre temps je diray aussi en passant que les autheurs n'ont jamais pretendu Rendre le traitement d'un membre plus certain en l'amputant il etoit reservé a mr dufouart d'avoir ces pretentions

enfin aprais avoir dit ainsi qu'une multitude d'autheurs que des dilacerations des parties molles etoint pleines de danger et avoir detaillé tous les signes de l'interception des humeurs, ainsi qu'on les trouve dans les livres des premiers elemens il conclut, en disant que si les gros vaisseaus ont eté ouverts que si les organes essentiels sont contus, et detruits, si le delabrement rent impossible toute sorte de reunion, et que le principe vital soit detruit dans le membre inferieur, qu'il ne faut pas balancer a emputer sur le champ. peut'on se flater d'etendre la doctrine en donnant ce principe, n'est il pas reçu de tous les temps qu'il faut separer les parties dont la reunion est impossible et qui n'ont plus de droit a la vie

mais pour donner a cette partie du memoire un air interessant, on ajoute qu'on a vu des chirurgiens d'armée partisans outrés de leur chef s'opiniatrer plusieurs fois a tenter la guerison de playes enormes dans une circonstence aussi contraire.

est il possible qu'un chef de chirurgiens d'armée et ses aides, soyent aussi peu instruits des premiers principes je ne dis pas seulement de chirurgie mais meme de judiciaire je ne puis donc voir qu'avec peine de pareilles imputations; que mr dufouart ne trouve donc pas mauvais que pour l'honeur de l'art je lui nie ce fait, si a cet article il se fut trouvé une nom je pence qu'il ne m'eut pas eté plus difficile de lui prouver le conraire que dans toutes les precedentes.

aprais avoir ainsi maltraité les chirurgiens d'armée; l'auteur parle des dilatations, et dit que la facilité de di... une playe, fait souvent donner au hasard des coups d'instruments tranchans. pourquoy donc ... toujours supposer de l'ignorance, et de l'inconduite dans ses confreres peut'on croire qu'un chirurgien seroit jamais decidé a faire des dilatations au hasard par la facilité qu'il y trouvoit

cette imputation est dautant plus grande que cela annonce
de la mauvaise foy dans loperateur ce ne fut jamais a un
chirurgien judicieux a faire de pareilles suppositions
mais cela ne place que pour sautoriser a dire que le plus
ou le moin dincisions netoint point des fautes indiferentes
tous les praticiens en sont convaincus mais pour ce qui est
de fautes indiferentes cest ce quon ignore celle cy meme
ne passera pas pour telle
quant a ce que mr duforeant nous dit sur la maniere de
faire les dilatations dans les cas de playes darmes a feu
aux articulations cest exactement la meme chose que ce que
dit loubet en traitant des dilatations p 34 de son trait
et pour convaincre de la verite de ce que javance je vais
citer ce que dit lun et lautre de ces auteurs
1er Duforeant nous dit que les chefs de chaque
extremite sont garnis de muscles forts et epais, quon doit
inciser ces muscles et les entamer jusqualors, donner a
louverture une etendue convenable meme en augmenter
le nombre ; quant a cette augmentation lauteur ne nous
assigne point les cas qui lexigent et cest ce quon peut
appeler des dilatations au hazard, il seroit inutile de dire
que si lon ne coupe que la peau les fibres charnues
restant dans letat de constriction, ou les armes la balle
se tumefient de tous cotes remplissent linterieur
et echapent au decouvert que comme lon hesite en pareil
cas de recommencer les incisions il en resultoit des maux
tres graves si letranglement ne produisoit par une
legere mortification la chute des chairs excedantes
voila ce quen dit mr duforeant
et loubet qui me paroit etre lauteur de ces remarques
nous dit, que les playes des muscles quoique essentielement
moins dangereuses sont cependant sujettes a des
inconveniens facheux si on ny fait pas les incisions
convenables cest pourquoy il est essentiel de ne pas
sentenir a la section des teguments seulement car
pour lors il pourroit arriver que le corps des muscles
netant plus contenu ils fissent une saillie en dehors
ce quon peut appeler avec raison hernie des muscles
ainsi quil arrive quelque foy aux playes qui sont
compliquees de fracas dos et de rupture de gaines
qui enveloppent les muscles jai vu ajoute loubet
dans un cas le muscle deltoide se porter en dehors
et alors il faut un temps considerable pour reprimer ces
tumeurs ~~charnues~~ ce qui ne sobtient ordinairement qua la
suite dune suppuration longue

lauteur nous dit aussi que dans les playes d'article plus ou moins defendues par des fibres tendineuses et des prolongemens aponevrotiques, il faut menager les incisions, dilater simplement les angles de la playe pour en changer la forme, et faciliter la sortie des corps etrangers et qu'en vain auraton multiplié les ouvertures on ne parviendroit point a moderer le gonflement ni les dangers consecutifs.

on scait parfaitement que c'est precisement dans le cas ou mr dufouart veut qu'on menage les incisions et les ouvertures quelles sont les plus necessaires et si les malades sont sujets a des accidents considerables tels que les metastases les depots c'est par la raison qu'on a suivi ces principes ou ceux de mr confrere puisquil nous dit quils sont les memes ce que je espere prouver en parlant de la metastase qui arrive dans les cas des dilatations trop peu etendues et pour ce, je prendray pour exemple cet officier de marque qui a eté remis entre les mains de mr dufouart chirurgien consultant de larmee. avant de venir a ces preuves examinons quelques poins de doctrine qui m'ont paru digne de remarque

1° scavoir sil nest pas possible de prevenir le gonflement et les dangers consecutifs en multipliant les ouvertures.
pour moy je ne pance pas que la chose soit impossible ainsi que se lest imaginé mr dufouart ; puisque lon peut debrider chaque etranglement interieur et inciser les fibres enflamees
2° quant a la possibilité de fendre chaque partie celon son plan, elle me paroit inutile et on eut du nous dire celon quel plan, car la plus part des parties en ont un longitudinal, transversal, oblique, &c mais en autre cest formellement opposé aux principes qui nous apprenent que chaque partie qui forme lengorgement doit etre incisée transversalement et que dans cela les incisions deviennent inutiles ; comme il y a tout lieu de croire que lauteur a suivi ce principe je ne suis point etonné que son experience lui ait appris que les ouvertures et les incisions devenoient inutiles pour debrider letranglement et quil a et consequament toujours eté temoin des dangers consecutifs.

mais enfin puisquil a eprouvé que ces moyens qui sont lunique resource des praticiens dans ces cas de cas, ne lui reussiroint pas, il eut du nous dire ceux quil y suppleoit car on pouvoit croire quil a abandoné ces parties tendineuses et aponevrotiques a letranglement et au gonflement que peuton donc penser du sort de ces blessés, sinon que par des delais sages et hardis ils ont eté delivrés de ces facheux etats

quant a lusage du ston il nest pas le premier qui letait condamné
mr Ravaton dans son traité des play das a feu de montre
quil est contraire dans ces sortes de cas aux vues de la nature
et aux intentions du chirurgien.

3° outre plus bas quil faut simaginer que parmi les degats
de larticle le cours des sucs blancs doit etre interrompus
dans les vaisseaux limphatiques, je demande pourquoy les
autres liqueurs ny sont pas egalement arretés dans leur cour
ou enfin il ny a dautres parties que des vaisseaux limphati-
ques

4° ce qui ma paru encore plus digne de remarque cest que
lauteur ajoute que les vaisseaux dechirés par les corps
contondants se resserent, et se bouchent, que le fluide sy porte
et continue de sy porter, que le gonflement survient et sempare
de larticulation, tel est enfin ajoutetil le premier pas de
la nature dans la reparation des pertes de substance.

se fut on jamais imaginé que dans linstant du plus grand
trouble, et du plus grand desordre de la nature elle pensat
a reparer les pertes quelle a fait, le gonflement futil
quelque fois le signe de cette reparation; cest dans ce
premier instant ou elle se prepare plustot a une perte
plus considerable encore, je veux dire la reparation des
escares par la suppuration; enfin estil possible quon se
propose daider a la nature a reparer ces pertes en
contribuant a produire ce gonflement

je ne parleray point icy de le terme inflammatoire
on a deja prouvé que cette expression netoit pas juste,
mais venons aux moyens quon veut employer pour
conduire la nature dans ce temps dorage.

5° on propose de meler les spiritueux et les resolutifs salins
aux relachans et aux anodins cest ce que je crois inutile
car si les mouvements de chaleur dont la nature se sert
pour parvenir a la suppuration sont trop violents cest
pour lors le cas des relachans et des anodins si au contraire
cette inflammation nest pas assé considerable et au
point ou la nature le desire pour perfectioner son
travail cest alors le cas demployer les spiritueux et les
resolutifs salins.

si enfin on est assé heureux pour que la nature se
trouve au point desiré deslors elle na plus besoin
du secour de lart et elle perfectionera son travail,
en labbandonant pour ainsi dire a elle meme

La [illegible] commencement de la [illegible] nous
dit [illegible] si les bords de la playe
[illegible] que [illegible]
[illegible] parties qui sont atteintes d'humeurs,
[illegible] dans la
suppuration de [illegible] mais on pourroit [illegible]
[illegible] par la [illegible]
[illegible] aux [illegible]
[illegible]
[illegible] différemment [illegible]
[illegible] mais il est
plus [illegible] que
[illegible]
[illegible] que les parties qui recouvrent
[illegible] la peau a [illegible] les muscles étant
[illegible]
[illegible] doivent [illegible] plus promptement on
[illegible] encore plus [illegible] que comme ce
[illegible]
[illegible]

Examinons [illegible] les idées que l'auteur [illegible]
[illegible] si c'est [illegible]
[illegible] de [illegible]
la nature qui [illegible]
[illegible] qui [illegible]
[illegible] quoique [illegible] de [illegible]
que l'on trouve dans les différents [illegible] les playes [illegible]
a [illegible]
10 [illegible]
chirurgien [illegible]
[illegible] fluide plus indigeste [illegible]
viciée [illegible]
[illegible]
[illegible] de suppuration

[illegible] fluides indigestes je l'ignore, et je [illegible]
[illegible] que [illegible]
[illegible]
[illegible] ce qui se passe dans les playes,
et du changement [illegible] qui arrive aux [illegible]
[illegible]
on [illegible] imaginé [illegible]
[illegible]

considerations que la nature prudente dans ses demarches [illegible]
attentive a sa conservation, ne peut se determiner a faire
le changement d'une humeur [illegible] qui [illegible]
[illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
le [illegible] [illegible] [illegible] il faut donc qu'elle [illegible]
[illegible] et [illegible] [illegible] les [illegible] de cette [illegible]
[illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible], [illegible] [illegible] de [illegible] a [illegible]
disposition on peut [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] mais [illegible] plus frequente
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] dans la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] qui [illegible] [illegible] [illegible]
la [illegible] [illegible] [illegible] que [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
mais comme on [illegible] [illegible] [illegible]
pour [illegible] la chose plus [illegible] [illegible] pour l'exemple
[illegible] observation que [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] de [illegible]

11 Un officier de marque [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] les [illegible] de [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] il [illegible] d'agrandir la dilatation [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible], le gonflement [illegible]
la [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible]
mais [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] le 17 jour [illegible] [illegible]
[illegible], la [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] de sa playe, [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
la playe, [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

la suppuration devenue fetide, et sereux, annonça une nouvelle metastase; le blessé tomba dans les meme accidents, on emploia les memes evacuans, et le degorgement se fit, par une expectoration abondente, la crise n'etoit pas encore finie, qu'on eut la facilité d'entraire les pieces d'os qui avoient causé ces nouveaux troubles, le blessé gagnoit du temps et commencoit a reprendre des forces, lorsque la matiere purulente pervertie par son croupissement vint a refluer pour la 3e fois, et reduisit par la le malade a toute extremité

il est aisé de voir que dans ce traitement, on s'est uniquement occupé de l'effet, et qu'on a negligé la cause, ainsi que je l'ai deja dit plus haut, je veux dire que si l'on eut eté guidé par d'autres principes, on se fut imaginé a l'aspect de la playe, que tous ces accidents etoint occasionés par ce qui s'y passoit, et non par la metastase, qui en etoit elle meme l'effet, et si l'on eut examiné la playe avec plus de soin, on eut fait des le premier instant de plus grandes dilatations, on les eut multipliées, et par ce moien on eut decouvert ces corps etrangers, dont la presence seule occasionoit tous ces desordres, et c'eut eté a suivre pareille conduite, qu'on eut eté authorisé a dire que les grans procedés de l'art avoint eté remplis: on conoit donc que l'art fournit des moyens contre ces evenements facheux et qu'il ne reste a desirer que de les voir mettre en pratique

je ne dis point ceci pour contrarier la conduite de mr Dufouart je n'ai d'autre dessein que de prouver a l'academie que c'est avec raison que je me suis recrié contre tirer ou tautre et qu'il faut menager les dilatations dans les playes d'articulation, plus ou moins de tissues de fibres aponevrotiques, et tendineuses, pour lui prouver que au contraire la metastase n'est point un secours de la nature, qui ne s'y determine jamais par elle meme, et que les accidents qui se passent dans la playe en sont le plus communement la cause.

je ne parlerai point de la seconde metastase que cet officier eprouva puisqu'elle rentre dans la classe de la premiere, quant a la 3e je suis etonné qu'on l'ait exposée dans le memoire car il n'est pas possible qu'on forme un sisteme qui puisse l'excuser

[stamp:] ...TIONALE DE MEDECINE

comme ondit que cest la matiere purulente pervertie par son croupissement qui venant a se lavir pour la 5e foy a occasione cette metastase, je ne contesteray de ce mais pourquoy on a laissé croupir cette matiere purulente et cela doit suffir je pense pour prouver quon sest oublié lorsque on nous a donné cette raison

iede pendamant de ce que cette observation prouve que la metastase nest point la cause des changements qui arrivent aux playes et que au contraire elle en est leffet je ne crois pas quil soit inutile dexpliquer icy la maniere dont elle sopere dans les playes dont ie (?) par

trop heureux si je puis prouver a lacademie le desir sincere que jai de minstruire, en suivant ses conseils, et avanteur en memoire comment on parvient a connoitre les causes de la metastase et les moyens deviter ces accidents toujours formidables et qui ne peuvent etre regardes comme des effets avantajeus et capables de changer en bien letat de la playe, que par des chirurgiens que le malheur ou lhabitude avoit familiarisé avec les dangers que les blessés encourent dans ces circonstances.

je dis donc que la presence dun corps etranger dans une playe et le sejour dune matiere acre et corrosive y occasionent lirritation, linflammation, le gonflement, dans cette instant les vaisseaux qui contribuoint a une suppuration dune bonne qualité, se trouvent gênés dans leurs orifices et des lors la playe nest plus humectée que par une espece de sanie acre, et virulente, lhumeur qui se portoit a la playe ne pouvant plus y aborder, est obligée de rentrer dans la masse des liqueurs, et affecte les parties qui ont a lengorgement une disposition plus grande disposition, soit relative, soit absolue, et cest ce quon appele metastase si letat de la playe se soutenoit le meme, les accidents de la metastase se soutiendroit toujours dans cet etat, mais comme la suppuration suit necessairement linflammation dans ces cas, il arrive une detente dans la playe, la fievre occasionee par ces accidents, cesse, la nature alors rentrant dans un etat de calme, chaque partie recouvre son ressort, les solides, et les fluides tendent a leur etat dequilibre, les parties affectees de cette humeur etrangere aidees de cet etat de changent par les voyes qui leur sont propres, et le blessé est encore une foy rappelé a la vie

peutetre de cette verité on cherchera dans la playe la cause de la metastase, si elle est occasionnée par la presence d'un corps etranger on fera des dilatations, on multiplira les ouvertures, et enfin pour se rendre compte de ces phenomenes on ne sera pas obligé de dire comme mr dufoüart "

" que ces metastases sont orageuses que meme leur
" revolution porte des atteintes mortelles mais qu'en comparant
" leur etat de danger avec l'etat de deperissement et de langueur
" dont les playes etoint affectées on comprent bien que la
" nature n'a souvent pas de meilleures resources et qu'elle est
" obligée d'avoir recours a des crises aussi tumultueuses pour
" debarasser promptement les chairs des mauvais sucs qui
" les oppriment et de toutte les putridité que l'art ne pouvoit
~~negligée~~ corriger

je pense qu'en reduisant cette phrase a peu de mots sans cependent en alterer le sens c'est dire que la nature prefere de tuer le malade plutot que de laisser la playe dans un mauvais etat, je ne dis rien de trop de pareilles erreurs ne meritroint pas d'etre relevées mais il est de ceux rien ne doit etre negligé

le sentiment de l'auteur sur les abcés qui se forment aux environs des parties dilacerées est a peu prés le meme que celuy qu'il s'est formé sur la metastase il part du meme principe aussi n'hesite t'il pas a dire qu'il les regarde comme analogues c'etoit icy le cas d'ajouter des idées particulieres a des choses generales rien n'en fut plus susceptible que la formation des abcés a la suitte des dilacerations des differentes parties mais independament de cela on les a rangées dans la meme classe

enfin grandes, petites superficielles, profondes, simples ou compliquées on les assujetit aux memes loix et l'on assure qu'elles doivent etre egalement suivies d'abcés peutil se trouver un sentiment aussi peu combiné aussi ne croye je pas de le combattre et je m'en tiendray a quelques consequences que je crois avoir tiré tres legitimement des principes de mr dufoüart

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

la premiere est que toute dilaceration doit etre suivie dabses et que dans cela lime cesevoit le plus communement facheux. lexperience journaliere la contredit assé pour me croire authorise a maintenir la simple exposition

la seconde qui se deduit necessairement de la premiere est que si dans ce cas il ne se formoit point dabces il faudroit en procurer en excitant dans la partie des inflammations locales ; cette cy est trop manifestement opposée aux intentions de la nature et de tout chirurgien instruit pour ne pas tomber delle meme ainsi que les principes dou je les tire

je termine donc en promettant a lauteur que si elles ne lui paroissent pas legitimes je feray tous mes efforts pour lui en donner des preuves plus detaillees, trop heureux si je trouve loccasion de prouver a lacademie le zele que jay pour un travail qui me seroit trop flateur si elle le jugeoit de quelque utilité.

Valentin

n.° 13.